

**Accès en Master 2 pour les candidats externes ou
les étudiants de l'IAE Bordeaux souhaitant changer de mention**

1 – Conditions d'accès

Pré-requis :

Les candidats doivent avoir validé une 1^{ère} année de Master ou justifier de 240 crédits ECTS dans le domaine de la gestion, de l'économie, de droit privé (ou tout autre parcours jugé équivalent) ou des Sciences Politiques.

Modalités de recrutement :

La procédure d'admission comporte :

- l'examen du dossier de candidature ;
- un entretien avec un jury.

L'examen du dossier et l'entretien avec le jury visent à déterminer si le projet professionnel et les compétences de l'étudiant sont en adéquation avec la formation.

Statut et conditions en Apprentissage :

L'étudiant-apprenti est un salarié de l'entreprise soumis à la législation du code du travail. Eligibilité au statut d'apprenti : **être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat**, sauf cas dérogatoires (article L.6222-2 code du travail). Le contrat d'apprentissage comprend le temps de formation : les temps universitaires sont considérés comme des temps de travail rémunérés et l'étudiant a **obligation de présence en cours**.

Un étudiant **non ressortissant de l'Union Européenne** qui souhaite entrer en apprentissage doit absolument être en possession : d'un titre de séjour en cours de validité, d'une autorisation provisoire de travail, et être déjà présent sur le territoire français depuis au moins un an [selon les nouvelles dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 (article 20 septies codifié au 1er alinéa de l'article R.5221-7)].

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr ou sur le site du CFA de l'Université de Bordeaux : [Le CFA - Université de Bordeaux \(u-bordeaux.fr\)](http://Le CFA - Université de Bordeaux (u-bordeaux.fr))

La date du début du contrat doit intervenir au plus tôt 3 mois avant le début des cours et au plus tard 3 mois après. Les candidats qui n'auront pas signé un contrat d'apprentissage durant les **trois mois après la date de début de la formation** auront la possibilité de signer une convention de stage dans le cadre de la Formation Initiale, aussi, il est très fortement recommandé de **RECHERCHER UN CONTRAT dès la notification de la décision d'admission en M2 GDP**.

Test Score IAE Message

Un relevé de résultats au Score IAE-Message (SIM) doit être joint au dossier de candidature de l'IAE de Bordeaux. Il constitue un élément d'appréciation du dossier de candidature à une formation universitaire en management. Renseignements et inscriptions sur : www.iae-message.fr.

2 – Calendrier

Date de la campagne	Date limite dépôt des dossiers	Période d'admissibilité (étude des dossiers)	Période d'admission (entretien)	Date limite des réponses (uniquement par mail)
Du 09/05 au 15/06/2022	15/06/2022	Du 20 au 24/06 2022	Du 27/06 au 04/07 2022	Le 08/07/2022

Vous avez jusqu'au 15 juin 2022 pour demander l'examen de votre dossier de candidature finalisé en cliquant sur le bouton « Demander l'examen de mon dossier ». A défaut, votre dossier sera considéré comme incomplet et ne sera pas instruit.

Phase d'admissibilité : Après la date limite de dépôt des **dossiers complets**, le Responsable Pédagogique statue sur les dossiers recevables. Il évalue les pré-requis, l'excellence universitaire/académique et le projet professionnel.

Phase d'admission : les candidats admissibles seront convoqués à un entretien.

Toute décision sera communiquée uniquement par mail au candidat.

3 – Saisir votre candidature en ligne

Lien pour accéder à la plateforme des candidatures Apoflux :

<https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant/index.php?profil>

- Cliquez sur (1^{ère} **visite sur Apoflux UB**) « **Obtenir un numéro de dossier** »
- Sélectionner : « **Collège Droit, Sciences Politiques, Economie, Gestion – DEG** » puis le niveau souhaité

Nombre de candidatures limité à 2 Parcours de Master à l'IAE Bordeaux